DEPARTEMENT
DES
PYRENEES-ATLANTIQUES

Envoyé en préfecture le 16/11/2023
Reçu en préfecture le 16/11/2023
Publié le
ID : 064-216405118-20231109-2023_80D-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAUVAGNON

Séance du 9 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 9 novembre à 18 h30, le Conseil Municipal de la Commune de SAUVAGNON, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PEYROULET Bernard, Maire.

Présents : Mmes et MM ALLANOT, CAMPOS, CAPDEVIOLLE, CHAPOTHIN, GELIZE, HUSTET, LACROIX, LAFAILLE, LALANNE, LAPLACE-NOBLE, MALABAT, PEYROULET, PROVENCE, SENTAURENS, TADDEI, VIRLOGEUX

Absent ayant donné procuration : M. CAYRON (M. HUSTET), M. DOUARD (Mme LALANNE), Mme LANDRIEU (Mme SENTAURENS),

Absent excusé : Mmes et MM BAREILLE, BERGÉ, LENOIR, REIMANN,

Secrétaire de séance : M. HUSTET

Objet : Finances - Emprunt Crédit Mutuel à taux fixe

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la proposition établie par la Caisse Régionale de Crédit Mutuel Midi Atlantique :

DECIDE, pour financer les équipements 2023, de contracter auprès de :
-la Caisse Régionale de Crédit Mutuel Midi Atlantique
-un emprunt d'un montant de : cinq cent cinquante mille Euros (550 000 €)
-au taux fixe de : 4,40 % sur 20 ans,
-à échéances mensuelles pour les intérêts
-frais de dossier :500€

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat.

Le Conseil Municipal décide que le remboursement du présent emprunt s'effectuera dans le cadre de la procédure de paiement sans mandatement préalable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité cette proposition.

Ainsi délibéré les jour mois et an que dessus.

Pour copie conforme certifié exact.

Le secrétaire de séance,

Hervé HUSTET

Le Maire,

MAIRIE DE SAUVAGNON Pyrénées-Atlantiques

Bernard PEYROULET

NOMBRE DE MEMBRES		
Exercice	Présents	Votants
23	16	19

CONVOCATION
Date : 02/11/2023
Affichage : 02/11/2023

N° 2023-80D